

FRONSAC

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 9 février 2015

FPI Fronsac annonce l'acquisition d'une propriété à Cornwall en Ontario.

Montréal (Québec) – (TSX - V : GAZ.UN) – Fiducie de Placement Immobilier Fronsac («FPI Fronsac» ou « Fronsac ») annonce l'acquisition d'une propriété sise au 1319 Brookdale Avenue à Cornwall en Ontario. Cette acquisition représente la première propriété que Fronsac acquiert en Ontario. Le vendeur est un tiers traitant à distance avec Fronsac. Cette propriété est présentement opérée comme un restaurant de la chaîne Burger King sous un bail triple-net expirant en 2017 avec un loyer annuel de 60 000\$ (plus un pourcentage des revenus). Le prix d'acquisition payé par Fronsac est de 815 000\$ et une banque canadienne à chartre a mis en place une première hypothèque de 500 000\$.

Michel Lassonde, Président-Directeur Général explique : « Nous sommes fiers d'annoncer cette acquisition car elle continue de diversifier notre portefeuille tout en étant positif pour nos détenteurs d'unités. »

À propos de Fronsac - Fiducie de placement immobilier Fronsac est une fiducie à capital variable effectuant l'acquisition d'immeubles commerciaux situés en bordure d'autoroutes ou de routes importantes et qui sont utilisés exclusivement pour l'exploitation de commerces de restauration rapide, de dépanneurs et de stations-services.

Énoncés prospectifs - Le présent communiqué contient des énoncés et informations prospectifs au sens des lois applicables en valeurs mobilières, incluant des énoncés relatifs à Fronsac et des attentes de la direction par rapport à une transaction proposée ainsi que les avantages attendus de celle-ci. Il n'y a aucune certitude que la transaction proposée sera réalisée et que les avantages anticipés en découleront. La transaction proposée est conditionnelle à l'approbation et au consentement de divers intervenants et il n'y a aucune certitude que ceux-ci seront obtenus. Fronsac met le lecteur en garde que les événements réels pourraient différer considérablement des attentes actuelles en raison des risques connus et inconnus, des incertitudes et des autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats envisagés dans ces énoncés prospectifs. Parmi ceux-ci, notons les risques liés à la conjoncture, les risques liés au marché immobilier local, la

dépendance vis-à-vis la situation financière des locataires, les incertitudes reliées aux activités immobilières, les variations de taux d'intérêt, la disponibilité du financement sous forme de dette ou de capital, les incidences liées à l'adoption de nouvelles normes, ainsi que les autres risques et facteurs décrits de temps à autre dans les documents déposés par Fronsac auprès des autorités en valeurs mobilières, incluant le rapport de gestion. Fronsac ne compte pas mettre à jour ni modifier ses énoncés prospectifs, ni ne s'engage à le faire, même si des événements futurs surviennent ou pour tout autre motif, sauf si la loi ou toute autorité réglementaire l'exige.

La Bourse de Croissance TSX ainsi que ses Entités de Service de Régulations, (tel que défini dans la Politique de la Bourse de Croissance TSX) n'acceptent aucune responsabilités quant à la véracité ou l'exactitude de cette diffusion.

Pour plus d'information, veuillez contacter Michel Lassonde, Président au (450) 536-5328.